

DUERP

Evaluation des risques psychosociaux

DUERP

EVALUATION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX [RPS]

Pourquoi ?

Comment ?

Qui ?

Quels outils?



1. Pourquoi évaluer les RPS ?

› Réglementation – Code du travail :

Une obligation générale de sécurité incombe à l'employeur

(Art. L. 4121-1 du Code du travail)



Il lui revient d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés

RPS = un risque professionnel comme un autre

Ils **DOIVENT** être évalués comme n'importe quels autres risques et être intégrés dans le DUERP



1. Comment évaluer les RPS ?

> La démarche



CIRCONSTANCES ET ÉTAPES DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



Agir
en prévention des RPS



ÉTAPE 1

Préparer la démarche de prévention des RPS

ÉTAPE 2

Analyser les situations de travail réel

ÉTAPE 3

Élaborer un plan d'actions

ÉTAPE 4

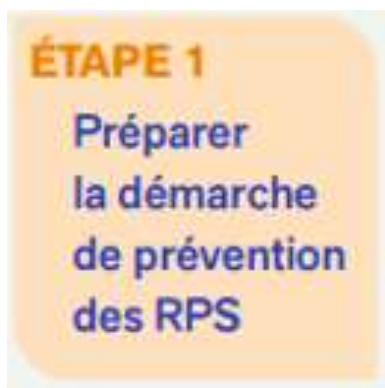
Mettre en œuvre le plan d'actions

ÉTAPE 5

Suivre et évaluer les actions

1. Comment évaluer les RPS ?

> La démarche



- L'employeur doit être **PORTEUR DU PROJET**
- **COMMUNICATION et EXPLICATION** de la démarche aux salariés
Comment procéder, rôle de l'employeur et des participants
- **ORGANISATION**
Constituer un **groupe de travail** en concertation avec les membres du CSE s'il existe.

Le groupe de travail peut intégrer :

- Le chef d'entreprise
- Un ou des membres du CSE
- Une personne en charge du personnel
- Un ou plusieurs salariés sur la base du volontariat



i | Pour les TPE : l'ensemble des salariés peut constituer le groupe

Le Médecin du Travail ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire est informé de la démarche et peut y participer en tant que conseiller de l'employeur et des salariés.

1. Comment évaluer les RPS ?

› La démarche

ÉTAPE 2
Analyser les situations de travail réel

- Récupérer des données, des indicateurs

- ✓ Arrêts de travail : accidents de travail, maladies pro, absences...
- ✓ Données transmises par le **Service de Santé au Travail** : fiche entreprise, courrier d'alerte...
- ✓ Questions posées par les élus
- ✓ Alertes internes
- ✓ DUERP déjà existant



- Exposition des salariés par unité de travail

- ✓ Etablir un **état des lieux**

Exemple d'outil : « Faire le point, INRS »

<https://www.inrs.fr/publications/outils/faire-le-point-rps>

→ Critères GOLACC

Outil Faire le point RPS
Résultats de l'évaluation

Ce tableau vous permet de visualiser vos résultats en trois niveaux (faible, modéré, élevé).

Facteurs de risques psychosociaux	Niveau d'intensité du risque
Exigences émotionnelles	Modéré
Rapports sociaux au travail	Modéré
Charge de travail	Modéré
Intensité et temps de travail	Faible
Autonomie	Faible
Insécurité de la situation de travail	Faible
Informations sur la prévention dans l'entreprise	Niveau d'intensité du risque
Contenu de prévention dans l'entreprise	Élevé
Impact des RPS sur l'entreprise et les salariés	Faible

Ces résultats ne préjugent pas des mesures et moyens de prévention pouvant être mis en œuvre dans l'entreprise. N'oubliez pas d'enregistrer votre évaluation pour ne pas perdre vos données.

Téléchargez le tableau de bord Excel pour intégrer vos propres données
 Enregistrer l'évaluation

Rapport détaillé de l'évaluation
 Date d'évaluation : 15/03/2023
 Téléchargez le rapport détaillé (PDF)

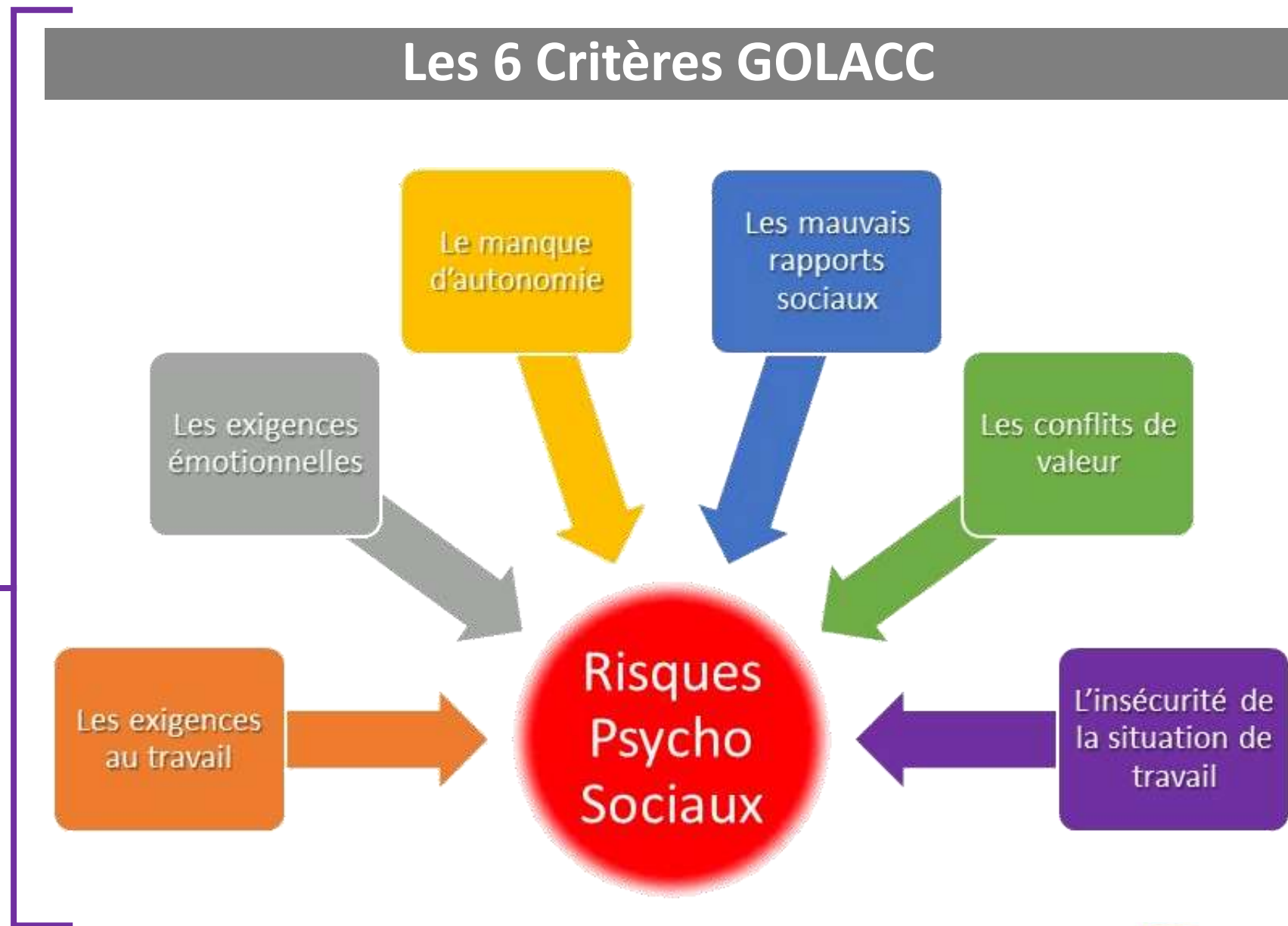


1. Comment évaluer les RPS ?

> La démarche

ÉTAPE 2

Analyser les situations de travail réel



1. Comment évaluer les RPS ?

> La démarche

ÉTAPE 2

Analyser les situations de travail réel



On peut **analyser plus précisément** des situations qui posent problème pour dégager les causes et réussir à trouver des actions correctives possibles.

Grille d'analyse d'une situation-problème		
Unité de travail :	Production	
Raconter précisément la situation-problème		
Situation-problème	Une altercation avec un collègue pour un travail non fait alors que personne ne m'avait demandé de le faire.	
Causes	Confusion sur le rôle du technicien, il donne des consignes sans passer par le chef d'équipe. Problème de maîtrise de la qualité. Absence de surveillance d'une machine.	
Conséquences	Sur le travail	Bourrage d'une machine, rebus, arrêt de la ligne.
	Sur le collectif de travail	Colère du chef d'équipe, tension dans l'atelier. Le technicien et l'opérateur s'ignorent mutuellement.
	Sur les individus	Altercation. Sentiment d'injustice.

1. Comment évaluer les RPS ?

› La démarche



Exemple :
synthèse de résultats de l'outil « Faire le point » - INRS

Outil Faire le point RPS



Résultats de l'évaluation

Ce tableau vous permet de visualiser vos résultats en trois niveaux (faible, modéré, élevé)

Facteurs de risques psychosociaux	Niveau d'intensité du risque
Exigences émotionnelles	Modéré
Rapports sociaux au travail	Modéré
Sens du travail	Modéré
Intensité et temps de travail	Faible
Autonomie	Faible
Insécurité de la situation de travail	Faible
Informations sur la prévention dans l'entreprise	
Contexte de prévention dans l'entreprise	Modéré
Impact des RPS sur l'entreprise et les salariés	Faible

Ces résultats ne préjugent pas des mesures et moyens de prévention pouvant déjà exister dans l'entreprise.
N'oubliez pas d'enregistrer votre évaluation pour ne pas perdre vos données.

Télécharger le tableau
de bord Excel
pour intégrer votre plan d'actions

Enregistrer l'évaluation

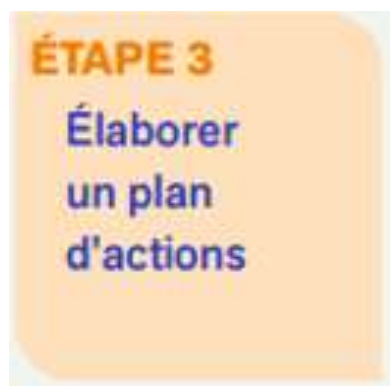
Rapport détaillé de l'évaluation

Date d'évaluation : 15/03/2023

Télécharger le rapport détaillé
(PDF)

1. Comment évaluer les RPS ?

> La démarche



- **Propositions d'actions**

- ✓ Le groupe de travail peut proposer des actions en face de chaque facteur identifié par unité de travail
- ✓ Prise en compte des pistes d'actions des salariés
- ✓ Pistes d'actions de la synthèse de l'outil INRS



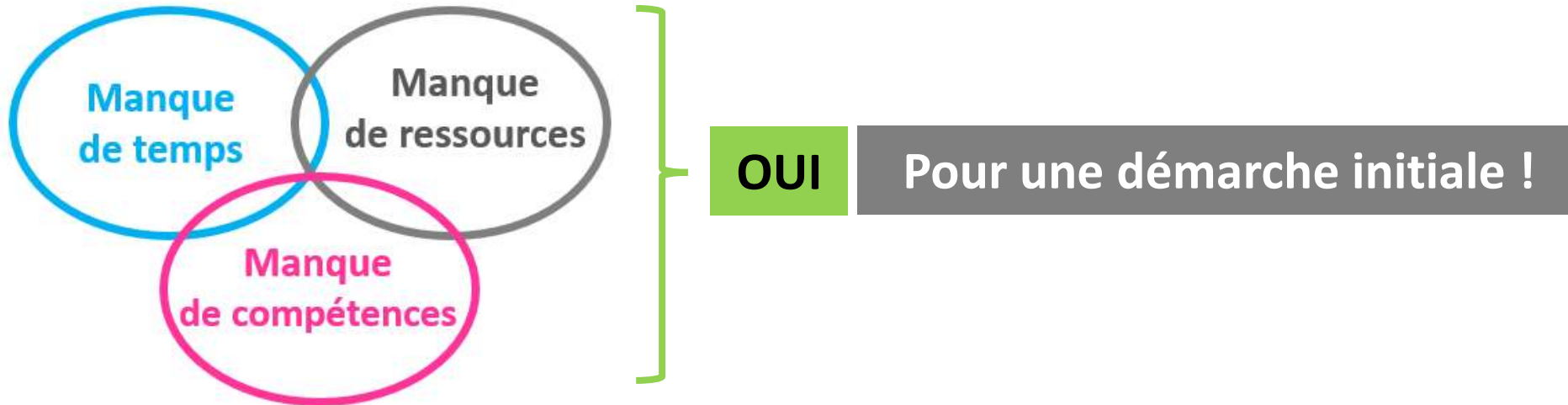
Plan d'actions validé par l'employeur.

Tableau de bord des actions de prévention des risques psychosociaux

Facteurs de risques psychosociaux	Niveau de risque	Synthèse des commentaires	Actions de prévention déjà existantes	Actions retenues par l'entreprise	Délai de réalisation	Personne en charge de la réalisation	Exemples de pistes d'action
Intensité et temps de travail							<ul style="list-style-type: none"> • Planifier le travail suffisamment à l'avance • Laisser des marges de manœuvre aux salariés dans la manière de réaliser leurs objectifs (choix des façons de faire, des outils, de l'ordre de priorité, etc. par exemple) • Dialoguer avec les salariés sur les objectifs et estimer régulièrement si les moyens pour les atteindre sont suffisants • En cas d'augmentation de la charge de travail : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer si elle est ponctuelle ou récurrente - s'assurer que chaque salarié a une vision claire des priorités - s'assurer que les salariés ont les moyens de traiter la surcharge - répartir la charge dans le temps ou entre les salariés - anticiper les pics d'activité et adapter les ressources • Prendre en compte dans l'organisation du travail la possibilité d'une machine, arrêt maladie, demande inattendue d'un client...). • Adapter les horaires de travail au mieux, pour les rendre compatibles avec la vie familiale et sociale (par exemple lorsque l'on fixe les horaires de travail) • Discuter, organiser et encadrer l'utilisation des technologies numériques • Dans le cas de recours aux heures supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> - établir une programmation et informer les salariés concernés

Mettre à jour le DUERP et intégrer les résultats de l'analyse

3. Se faire accompagner ?



PAR QUI ?

- Service Prévention de la CARSAT / CRAMIF
- Service de Prévention et de Santé au Travail
- Cabinet conseil privé

- ✓ Formations
- ✓ Informations
- ✓ Conseils méthodologiques

OBJECTIFS

- ✓ Autonomie de l'entreprise suite à cette intervention
- ✓ Appropriation du risque RPS, tout comme les autres risques

4. Pour aller plus loin...

Outil INRS : RPS « faire le point »

<https://www.inrs.fr/publications/outils/faire-le-point-rps.html>



Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site... OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et secteurs d'activité | Services aux entreprises | **Publications et outils**

Accueil > Publications et outils > Outils > Outil Faire le point RPS

Outil Faire le point RPS

Evaluation des risques psychosociaux dans les petites entreprises

L'outil **Faire le point RPS** permet aux petites entreprises de s'interroger sur la présence ou non de facteurs de risques psychosociaux et de les évaluer.

Destiné aux entreprises de moins de 50 salariés, cet outil est une aide à l'élaboration du document unique d'évaluation des RPS.

Cet outil comprend 41 questions à renseigner collectivement (direction et salariés).

Une fois les questions renseignées, cet outil permet de générer :

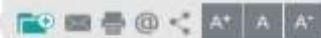
- un tableau donnant les résultats de l'évaluation,
- le rapport détaillé de l'évaluation,
- un tableau de bord Excel pour élaborer le plan d'actions.

Cet outil a été décliné également pour les **structures du secteur sanitaire et social**.

Prendre connaissance des questions

Commencer l'évaluation

Reprendre une évaluation



POUR VOUS AIDER

Guide d'utilisation de l'outil Faire le point RPS

Tutoriel : comment utiliser l'outil Faire le point RPS

SONDAGE UTILISATEURS

Aidez-nous à améliorer l'outil Faire le point RPS

EN SAVOIR PLUS

A propos de l'outil Faire le point RPS

4. Pour aller plus loin...




WEBINAIRE CARSAT
« RPS DES CLES POUR AGIR »
30 mars 2023

4. Pour aller plus loin...

  [PORTAIL DE VEILLE](#)  [LETTRE D'INFORMATION](#)



[Mon panier \(0\)](#) | [Me connecter](#) | [Créer mon compte](#)

[L'ANACT](#) | [THÈMES](#) | [SERVICES](#) | [ACTUALITÉS](#) | [RESSOURCES](#) | [FORMATIONS](#) | [EN RÉGION](#)

[Accueil](#) > [Articles](#) > Intégrer les RPS dans le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

[CULTURE DE PRÉVENTION](#) | [RISQUES PSYCHOSOCIAUX](#)

Intégrer les RPS dans le Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

4. Pour aller plus loin...

DOSSIER INRS - RPS

<https://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/reglementation.html#:~:text=R%C3%A9glementation%20q%C3%A9n%C3%A9rale,et%20mentale%20de%20ses%20salari%C3%A9s>



Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site... OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | **Risques** | Métiers et secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils

DOSSIER

RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

SOMMAIRE DU DOSSIER

- Ce qu'il faut retenir
- Facteurs de risque
- Conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Prévention
- Questionnaires risques psychosociaux
- **Réglementation**
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux de l'INRS
- Publications, outils, liens...
- Foire aux questions sur les risques psychosociaux
- Prévenir les risques psychosociaux en période de crise sanitaire

▸ Dossier complet (PDF 1,19 Mo)

Merci de votre attention

Avez-vous des questions ?